

MINISTÈRE DES ARMÉES

COMMUNIQUE DE PRESSE

6^e colloque « *Regards Croisés* » Armées - entreprises

mardi 20 février 2024 - Metz

« Renforcer la sécurité : les armées et les entreprises face à des défis communs »

Le 21 février 2024

La 6^e édition de la rencontre des Armées et des entreprises du tissu régional du Nord-Est, présidée par le général de corps d'armée Yann GRAVÊTHE, Gouverneur Militaire de Metz*, et Monsieur Dominique GARNIER, Directeur Général de la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne (BPALC), s'est tenue le 20 février au CESCO à Metz.

Depuis 2017, ces rencontres ont pour vocation de croiser les regards et les bonnes pratiques du monde militaire et du monde économique afin de mieux appréhender, dans tous les domaines, les enjeux actuels et futurs, dans une **perspective d'enrichissement mutuel et de collaboration profitable**.

Concernant le thème de cette année « *renforcer la sécurité : les Armées et les entreprises face à des défis communs* », il est important de souligner que la sécurité dans les Armées, au même titre que dans les entreprises, nécessite une approche globale et intégrée à la stratégie de ces deux univers pour en assurer la pérennité. De même, la sécurité n'est pas exclusivement l'affaire des Armées ou des entreprises, mais une responsabilité collective. Le partage des connaissances et la convergence des efforts sont des éléments clés pour relever les défis d'aujourd'hui et de demain, en dégagant des solutions concrètes et novatrices qui permettront à tous de « monter en gamme ».

Lors de ce colloque, les échanges furent organisés autour de 2 tables rondes** qui ont abordés successivement, pour l'une les « *menaces et enjeux de la sécurité des personnes, des biens et de systèmes d'information* », et pour l'autre les « *solutions opérationnelles mises en œuvre par les Armées et les Entreprises* ».

Dans une actualité de tensions internationales, la menace Cyber fut également largement évoquée. Prise très au sérieux par les entreprises (en 2021, 1 entreprise sur 5 a été victime d'une attaque par ransomware, 69% des entreprises qui sont victimes sont des TPE/PME, hausse de 400% des Cyber attaques depuis le début de la crise sanitaire – *source : Groupe d'Intérêt Public contre la Cyber malveillance*), elle l'est également par les Armées qui notamment, sur la période 2024-2030, investiront 4 milliard d'euros dans le domaine Cyber afin de doter la France d'une résilience Cyber de premier rang.

Le système bancaire, quant à lui, doit assurer la sécurité de l'argent et des données de ses clients. Le groupe BPCE a engagé de nombreuses actions de renforcement de sa cyber sécurité pour rester un acteur de confiance de l'économie française.



MINISTÈRE DES ARMÉES

Avec les Jeux Olympiques et les événements géopolitiques actuels, les entreprises françaises sont davantage ciblées. A titre d'exemple, dans le domaine du phishing, l'utilisation de l'IA a conduit à une multiplication par 10 du nombre de mails envoyés.

Les intervenants des deux tables rondes sont unanimes sur la nécessité de se protéger face à la montée et la diversité des menaces de tous ordres qui pèsent sur les personnes, les biens et les systèmes d'information. On parle même d'« industrialisation » des attaques dont les auteurs se perfectionnent et se structurent, phénomène qui s'est intensifié en 2023. Il est donc indispensable de les identifier le plus en amont possible. Cela passe par le renseignement, la collecte et l'analyse d'informations des tentatives passées et la recherche poussée de nouvelles solutions en perpétuelle évolution.

Des passerelles existent entre les acteurs de la défense, les entreprises, les établissements d'enseignement supérieur et les laboratoires de recherche. Mais le paradoxe réside également dans ce dernier domaine qui a pour essence de s'ouvrir au monde pour partager et avancer, tout en se protégeant des possibles intrusions malveillantes (humaines ou virales) et éviter d'ouvrir des brèches.

La nature interconnectée des entreprises, comme des armées amplifie les répercussions potentielles d'une cyberattaque. Cette prise de conscience doit être collective et individuelle. Chacun d'entre nous, à son niveau de responsabilité, est acteur de la lutte contre les malveillances. On ne clique pas sur un email inconnu, on ne communique pas ses codes bancaires, on ne se met pas en position de donner des informations confidentielles qui pourraient être utilisées pour activer un risque de faille.

Monsieur Dominique GARNIER, dans son mot de conclusion, insista sur 3 mots qui conditionnent notre quotidien *l'anticipation de nos actions, l'équilibre dans nos prises de décision et la dynamique de notre engagement collectif car c'est ensemble que l'on réussira à avancer pour aborder ces nouvelles menaces.*

Le Général de corps d'armée Yann GRAVÊTHE le rejoignant totalement sur ce point, en précisant que le plus important était « *la prise de conscience et l'analyse de ses vulnérabilités, afin de prendre sans délai les mesures nécessaires au regard des risques réels et de ses capacités (financières, humaines et technologiques).* »

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter :

- Pour la BPALC : Isabelle GALAND au 03 87 37 94 59 - isabelle.galand@bpalc.fr
- Pour les Armées : CBA Frédéric VAREILLES au 03 87 15 33 41 - frederic.vareilles@intradef.gouv.fr

*le général Yann GRAVÊTHE est également l'Officier Général de la Zone de Défense et de sécurité Est (OGZDS-Est), le commandant de la Zone Terre Nord-Est (COM ZTNE) et le commandant des Forces Françaises et l'Élément Civil Stationnés en Allemagne (COM FFECSA).

**animés par des intervenants appartenants à : Groupe Héraclès, Centre Inria de l'Université Nancy-Lorraine, Société Advanced Mediomatrix, Groupe BPCE-IT, Officier sécurité de la BA 113 (Saint-Dizier), Direction du Renseignement et de la Sécurité de la Défense (DRSD), Commandement de la Base de Défense de Nancy.